

Le Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité

De la mer à la montagne en 2 heures de trajet, du plus grand des aqueducs romains à la pépite cachée d'une capitelle dans la garrigue, nos richesses environnementales, patrimoniales, culturelles, sportives, traditionnelles et coutumières, font de notre département un lieu touristique d'exception. Pour autant, à l'aune des changements de pratiques liés à l'impact de la crise sanitaire, le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité 2023-2028 se veut une réponse pratique, simple et rationnelle aux enjeux auxquels notre territoire est exposé, qu'ils soient économiques, sociétaux, ou environnementaux

Publié le 13/09/2024 - Mise à jour le 03/10/2024

Le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard est le fruit d'une concertation menée pendant 8 mois (mars à octobre 2022) sous l'égide de Bruno Pascal, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Attractivité des territoires et de Pascale Fortunat-Deschamps, Présidente de Gard Tourisme. Il est étayé des enseignements du schéma qui s'achève ainsi que des enquêtes et ressources comparatives. Quatorze rencontres élus et techniciens ont eu lieu sur le territoire ainsi que quinze rencontres avec les offices de tourisme, les acteurs associatifs et les professionnels du tourisme du Gard. Deux enquêtes en ligne ont été également menées : l'une auprès de tous les maires gardois, l'autre auprès des publics touristiques et de la population gardoise.

Un cadre directeur stratégique pour les conditions d'un développement touristique responsable et raisonnable. Ce cadre directeur se définit autour de quatre enjeux pré-identifiés et partagés par les intervenants des concertations et enquêtes menées en amont de l'élaboration du Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard.

- 1. **S'appuyer sur le Conseil départemental** (chef de file) et l'ensemble des politiques départementales et particulièrement ses schémas, l'attractivité touristique étant par nature transversale.
- 2. **Instaurer et faciliter une gestion raisonnée des flux et mouvements sur les territoires**, incluant : les questions de mobilités extra et intra territoriales, l'essor des pratiques et équipements de mobilités douces (vélo, rando). Mise en place de dispositifs d'ingénierie et de conseil pour la gestion des flux et pour répondre aux difficultés de vulnérabilité écologique et climatique des sites.
- 3. Faire converger les enjeux de performance, d'équilibre territorial, de développement durable en plaçant les Gardoises et les Gardois au cœur des stratégies et des actions.
- 4. **Se projeter et anticiper** le développement touristique à 10, 20 et 30 ans.

Quatre orientations opérationnelles

Pour répondre aux enjeux

- Renforcer la structuration des destinations gardoises
- Consolider la promotion et développer le tourisme local
- **Développer** une ingénierie de services aux territoires
- Optimiser la coordination des acteurs du tourisme

Le mot de la Présidente

La richesse exceptionnelle de notre patrimoine historique, naturel et culturel fait du tourisme un pilier de l'économie de notre territoire. Pourtant rien n'est acquis. Le contexte très complexe de ces dernières années le démontre. Les évolutions sociales, économiques et environnementales nous invitent à l'humilité et au travail collectif. Il nous faut préparer et anticiper l'avenir. Nous voulons une offre touristique ouverte au monde, responsable et respectueuse de l'environnement. Nous souhaitons également mettre l'accent sur un tourisme local et populaire, afin que les Gardoises et les Gardois se réapproprient le riche patrimoine naturel et culturel de notre beau département, dont ils sont les premiers ambassadeurs. C'est l'enjeu de ce schéma, véritable feuille de route de notre politique d'attractivité touristique pour les six



prochaines années et des travaux à conduire pour les dix, vingt et trente ans qui viennent.

Françoise LAURENT-PERRIGOT Présidente du Conseil départemental du Gard

Paroles d'élus

Ce Schéma est la réponse concrète aux enjeux auxquels notre territoire est exposé. L'expertise et le savoir-faire de Gard tourisme, nous assurent, en ce sens la mise en œuvre de la politique touristique départementale, en étroite collaboration avec le Conseil départemental et l'ensemble des professionnels du tourisme gardois.

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS Conseillère départementale, Présidente de Gard Tourisme



Le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard doit permettre de construire un tourisme social, solidaire et durable, qui mettra en valeur le patrimoine gardois, sa culture et son histoire, un tourisme de proximité pour développer chez les Gardoises et les Gardois le sentiment d'appartenance à leur territoire.

Bruno PASCAL Vice-président du Conseil départemental du Gard, délégué à l'Attractivité des territoires





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>